

Compte-rendu du conseil d'école du 13 juin 2017

3^{ème} trimestre 2016/2017

Présents : *Commission aux affaires scolaires* : M. Bieth (maire) - M. Ulrich (adjoint)

Comité des parents : Mme Jernasz - Mme Hyon - Mme Aubry - Mme Jeuch

Enseignants : Mme Frey - M. Dorffner – M. Jonas

Mme Braun (enseignante de la 4^{ème} classe à la rentrée)

Excusés : Mme Ostermann - Mme Leglantier – Mme Sunder - Mme Weber

Avant de discuter des différents points de l'ordre du jour, M. Jonas, au nom de l'équipe enseignante remercie :

- les représentants des parents d'élèves élus au conseil ainsi que les membres de la commission aux affaires scolaires représentant la commune
- les parents, qui tout au long de l'année ont consacré une partie de leur temps pour des aides diverses (sorties diverses, piscine, carnaval ...)

M. Jonas présente au conseil Mme Sandrine Braun qui sera l'enseignante titulaire de la 4^{ème} classe à la rentrée prochaine. La séance est ouverte à 16 h 50 et les points à l'ordre du jour sont successivement abordés.

1. Effectifs, répartition, organisation 2016/2017.

87 élèves sont prévus pour la rentrée prochaine, répartis comme suit :

- Classe de Mme FREY, classe de CP : 18 CP : 18 élèves
- Classe de M DORFFNER, classe de CE1 : 21CE1 : 21 élèves
- Classe de Mme BRAUN, classe de CE2 – CM1 : 16 CE2 – 8 CM1 : 24 élèves
- Classe de M JONAS, classe de CM1-CM2 : 7 CM1 – 17 CM2 : 24 élèves

Le seul niveau scindé est donc le CM1 ; les élèves du CM1 bénéficieront des mêmes apprentissages en maths et en français avec des programmations communes et des évaluations identiques. La répartition sera connue lors de la distribution des bulletins.

Les effectifs par niveau seraient les suivants :

18 CP - 21 CE1 - 16 CE2 - 15 CM1 - 17 CM2 --> Total : 87

Cette année, 8 CM2 quittent l'école pour la 6^{ème}.

La rentrée des élèves aura lieu le lundi 4 septembre 2017.

Il est rappelé que le choix des élèves dans la répartition des classes a tenu compte de différents critères comme l'hétérogénéité des classes, le maintien d'éléments moteurs dans chaque classe, l'autonomie, l'équilibre fille/garçon...

2. Bilan des actions 16/17 du Projet d'Ecole

M. Jonas rappelle que l'actuel projet d'école est commun avec la maternelle et remémore ces objectifs principaux :

- **Renforcer la culture littéraire et patrimoniale**
Travail sur les outils de la langue / sur la lecture et la littérature / sur l'écrit
- **Favoriser le développement des compétences pour mieux vivre en société (éducation à la citoyenneté et à l'environnement)**
Programmation en Education Morale et Civique pour l'école élémentaire / travail pour comprendre les règles de vie, les formuler, les respecter / des débats réglés / travail pour respecter l'environnement et trier les déchets
- **Renforcer la continuité des apprentissages dans le cadre du PEAC**
Programmation du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de la maternelle au CM2 / Mise en place d'un carnet PEAC unique de la maternelle au CM2 / Programmation de spectacles / découverte de techniques et pratiques

Pour le **1^{er} objectif** : les Ecoliadés (rencontres sportives et épreuves de français-maths) auront lieu mercredi matin 28 juin et vendredi 30 juin.

En littérature, les CM ont participé à un marathon du livre (3 livres en 3 semaines). Des ateliers tournants de compréhension lecture ont été mis en place dans les 3 classes tout au long de l'année.

Tous les élèves ont participé au prix des Incorruptibles (+ CM2 rencontre et échange avec une classe de 6^{ème})..

Pour le **2^{ème} objectif** : il y a eu 10 convocations de parents l'année dernière concernant le non-respect des règles. Cette année seulement 3.

A l'école élémentaire, une programmation du CP au CM2 en Education Morale et Civique a été utilisée au cours de cette année scolaire.

Pour le **3^{ème} objectif** : la programmation de 3 spectacles par an pour l'école élémentaire a été respectée.

Un carnet PEAC sous forme de classeur a été mis en place de la maternelle au CM2. Un travail conséquent a été fait en médiathèque sur la peinture : les élèves ont pu étudier 4 mouvements : l'art rupestre, l'art nouveau, l'impressionnisme et le pop'art et qui a été repris en classe avec des productions d'élèves « à la manière de ». Une exposition aura lieu à la médiathèque.

Pour information, le soutien du lundi qui a commencé le 5 septembre et fini le 5 juin, a concerné cette année 20 élèves, soit 29,4% de l'effectif de l'école. Cette aide a été proposée par les enseignants à certains enfants en difficulté ponctuelle ou plus importante.

3. Bilan des actions et des projets du 3ème trimestre

Les CM sont allés à Ste Marie Aux Mines le 1^{er} juin : ils ont visité la mine St Louis et ont fait 3 ateliers.

Début mai, la brigade motorisée est intervenue pour le permis vélo (une partie théorique en classe et une partie pratique avec un circuit dans la cour).

Il y a eu un accueil au collège le 6 mars : les élèves ont pu visiter le collège, déjeuner et assister à des cours d'anglais et de maths ; ils ont également effectué un travail au CDI.

Les CP-CE1-CE2 ont un projet course d'orientation : il y a déjà eu plusieurs entraînements autour de la médiathèque, dans le jardin botanique et une rencontre avec d'autres classes aura lieu à la Citadelle le 19 juin.

Comme depuis de nombreuses années, le vote des Incorruptibles a eu lieu en mai : travail en collaboration avec la médiathèque (toutes les classes). Les CM2 ont fait leur vote au collège avec les 6ème C.

4. Enquête sur les rythmes scolaires

Avec les changements politiques intervenus ces dernières semaines, il sera peut-être possible de changer de rythmes scolaires dès la rentrée de septembre. A la demande de la municipalité, une enquête a été lancée auprès des parents d'élèves pour connaître leur positionnement vis-à-vis de cette nouvelle situation.

Cette enquête est une consultation.

Voici les résultats pour notre école :

Nombre d'enquêtes distribuées : 68

Nombre de réponses retournées à l'école : 55 (env. 81% participation)

Nombre d'avis pour le maintien des 5 matinées : 4 (7.3%)

Nombre d'avis pour un changement, retour à 4 matinées : 49 (89.1%)

Pas d'avis : 2 (3.6%)

Les résultats sont sensiblement les mêmes dans les autres communes de la Communauté.

Mais pour l'instant, le décret permettant un changement des rythmes scolaires n'est pas encore paru au Journal Officiel et aucune décision ne peut être prise.

Le conseil d'école décide de convoquer une réunion extraordinaire de l'assemblée dès que le décret sera publié.

5. Travaux à prévoir à l'école

L'aménagement de la 4^{ème} classe se fera dans les anciens locaux de la Communauté des Châteaux.

La construction de la nouvelle école a déjà 3 mois de retard. Une partie du terrain ayant été classée « zone inondable », les bâtiments ont dû être rehaussés de 20 cm ; une étude de sol a dû être effectuée également. Les travaux débiteront en septembre.

Un tableau regroupant les différents travaux à prévoir pour septembre est présenté au conseil.

6. Projets pour l'année scolaire 2017/2018 (classes de découverte, natation, spectacles, ...)

Comme les années précédentes, des projets sont à l'étude :

- des spectacles au Point D'Eau, à l'opéra
- des classes de découvertes
- d'autres sorties EPS (cross)
- le carnaval avec les maternelles
- Le créneau piscine proposé à l'heure actuelle, s'étalerait du 7 novembre au 21 décembre, soit 14 séances, le mardi et jeudi après-midi.
- le cycle natation concernerait les classes de CP et CE1.
- La kermesse aura lieu en fin d'année.

La séance est levée à 18h20.

**La secrétaire
Mme Esther FREY**



**Le directeur
M. Pierre JONAS**

